

Présentation du recueil en forme de synthèse

Christian Nicolas

▶ **To cite this version:**

Christian Nicolas. Présentation du recueil en forme de synthèse. C. Nicolas. Hôs ephat', dixerit quispiam, comme disait l'autre.. Mécanismes de la citation et de la mention dans les langues de l'Antiquité, Université Stendhal,-Grenoble 3, ELLUG, Grenoble, pp.7-14, 2006, Recherches et Travaux, hors série n° 15. hal-00327481

HAL Id: hal-00327481

https://univ-lyon3.hal.science/hal-00327481

Submitted on 8 Oct 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Hôs ephat', *dixerit quispiam*, comme disait l'autre…

Mécanismes de la citation et de la mention dans les langues de l'Antiquité

recueil coordonné par Christian Nicolas pour l'Équipe AGREAH
(Université Stendhal-Grenoble 3)

Recherches & Travaux
Hors-série n° 15

2006
ELLUG, Grenoble

p. 7-14.

Christian Nicolas

Présentation du recueil, en forme de synthèse

Les communications qui suivent sont issues d'un séminaire organisé sur deux années universitaires par l'équipe AGREAH de l'Université Stendhal. Le thème biennal choisi " Mention et citation dans et depuis l'Antiquité " avait vocation, par son caractère assez généraliste, à fédérer les centres d'intérêt spécifiques des chercheurs de l'équipe. À cet égard au moins, ce fut une réussite.

Il se trouve que cette question, qui avait déjà cours à l'époque alexandrine chez les premiers philologues occidentaux, est et reste centrale dans les études littéraires. Outre l'incontournable Compagnon (1979), des publications très récentes vont dans le même sens que celle-ci : Biville (1999), consacré aux proverbes et sentences dans le monde romain, fait plus qu'effleurer la question de la citation, puisque c'est par les citations mêmes des écrivains latins qu'on a accès à ces énoncés particuliers, dans leur pérennité et leurs variations ; Calame & Chartier (2004) posent la question de l'identité de l'auteur, notamment antique, et, par le biais de la question implicite du droit d'auteur, se trouvent exactement dans notre perspective ; Darbo-Peschanski (2004)[1] aborde très précisément (et parallèlement à nos propres travaux) la question de la citation antique. Sans prétendre présenter une bibliographie générale de la problématique[2], tâche insondable, les communications qu'on / (p. 8) lira ci-après contribuent toutes à éclairer ou — n'est-ce pas la même chose au fond ? — à compliquer la question. Car rien n'est simple à ce sujet.

Comme notre séminaire n'était pas un colloque, il n'y avait pas de prédéfinition des termes *citation* et *mention*. Chacun est donc arrivé sans consigne à cet égard. Si les uns ont choisi de préciser la valeur de ces termes, soit en se reposant sur la définition d'un autre, en faisant fonctionner l'argument d'autorité (mais il y a plusieurs autorités), soit en proposant une définition *ad hoc* (et il est rare alors que les définitions se recoupent toutes fonctionnellement), les autres ont considéré qu'il y avait assez de consensus sur ces notions. Les uns et les autres ont raison : on peut en effet se passer de (re)définir des termes *a priori* accessibles à tous et traiter d'un aspect spécifique de la question ; mais on peut aussi considérer que la difficulté à définir ces notions est précisément aussi un aspect spécifique de la question.

Définies ou non, donc, la citation et/ou la mention ont amené les auteurs de ce recueil vers des notions connexes. Étant donné les spécialités des auteurs, on ne s'étonnera pas de croiser dans les pages qui suivent quelques termes consacrés de la philologie classique : *aemulatio* (B. Bureau, H. Casanova…), *contaminatio* (H. Casanova, B. Gain…), *ekphrasis* (L. Gosserez…), *exemplum* (L. Gosserez, G. Salamon…), *inventio* et *imitatio* (H. Casanova, L. Gosserez…), *Quellenforschung* (L. Gosserez…), *retractatio* (H. Casanova, L. Gosserez…), *testimonium* (L. Vianès), *topos* (H. Casanova…), *variatio* (H. Casanova, C. Laizé…). Mais, sans réelle surprise, il sera également question d'apocryphe et de falsification (B. Gain),

---

1 Au moment où j'écris ces lignes, l'ouvrage, annoncé sur le site de l'éditeur comme " à paraître " et comme disponible et doté d'un prix de vente sur certains sites de vente électronique (mais, j'en atteste, il n'est pas encore disponible de fait), n'a donc pas été vu en tant qu'objet-livre. Mais ceux qui s'y réfèrent dans les pages qui suivent ont effectivement assisté au colloque initial et, dans une mise en abyme vraiment vertigineuse, le citent de confiance. Il sera certainement paru au moment où ce numéro sera lui-même disponible.

2 La bibliographie de fin de volume ne se veut pas exhaustive. Elle émane strictement des communications qui suivent. N'y sont répertoriés que les items effectivement mentionnés (sous une forme très abrégée) dans les articles, y compris cette présentation ; certains de ces titres n'ont *a priori* aucun rapport avec la thématique de la citation et ne viennent, de proche en proche, qu'en appui d'une démonstration particulière. Il ne s'agit donc en aucun cas d'une " Bibliographie générale sur la citation dans l'Antiquité ".

de plagiat (L. Gosserez), de paraphrase (B. Bureau, B. Gain, L. Gosserez), qui est le lieu " où la citation s'anéantit à force d'être diffuse " (L. Vianès), de citation de citations, d'adaptation de citations, de montages de citations (B. Bureau, B. Colombat), conduisant le cas échéant à un détournement de citations à des fins idéologiques (I. Cogitore), détournement ou adaptation que facilite le discours rapporté (B. Colombat, I. Cogitore), lequel peut être un moyen commode de résumer un point de doctrine dès lors qu'on réserve le discours direct aux bons mots à valeur exemplaire (G. Salamon), ou menant à un genre littéraire spécifique comme le centon (B. Gain, L. Gosserez), les anthologies, apophtegmes, florilèges, qui posent la question de savoir " s'il s'agit de notes de lecture résumant l'œuvre lue ou bien de copies partielles " (B. Gain), ou les citations groupées (" regroupement soigneusement élaboré, au point qu'on puisse parler d'une création littéraire ", B. Gain), aboutissant à un texte mosaïque, un texte-tapisserie, un patchwork (B. Bureau). / (p. 9)

Reliée à la notion de formul(air)e (C. Laizé, F. Létoublon), la citation antique nous rappelle son lien fusionnel avec l'oralité et la mémoire, la réminiscence (M. Furno, B. Gain, L. Gosserez, L. Vianès), et les phénomènes induits de ré(é)criture ou r(é)emploi (J. Alaux, M. Furno, A. Gangloff, C. Laizé, L. Gosserez), volontaires ou non, et de transposition (H. Casanova) de textes ou de motifs (J. Alaux, H. Casanova).

La citation antique a plusieurs fonctions : ornement, modèle, ou instrument de la preuve (A. Gangloff), elle est aussi matière à exemples rhétoriques et pédagogiques (F. Arnoux-Le Bras), à *exempla* moraux (L. Gosserez), et, par le biais de la référentialité traditionnelle ou du proverbe (F. Létoublon), elle mène à une connivence culturelle (M. Claisse, A. Gangloff, L. Gosserez), qui nous échappe en partie, et qui a pour vocation de souder par une même reconnaissance de textes-réflexes, pourrait-on dire, une communauté linguistique et sociale donnée. Ces textes-réflexes sont parfois spécialisés, comme les textes bibliques pour Origène, qui est capable, à partir d'un mot donné, de dévider le fil des occurrences dans le texte sacré, en sorte que, " en ce qui concerne l'usage de la citation, on peut dire que la mémoire biblique d'Origène fonctionne à la façon d'une concordance " (L. Vianès). On pourrait sans doute dire la même chose de Cassiodore à l'égard des Psaumes (cf. l'article de B. Bureau).

Fonctionnellement, la citation peut également être illustrative, ainsi quand un exemple cité sert, dans un atlas linguistique de la Renaissance, à " *illustrer* l'ionien " (B. Colombat).

Mais le terme d'*illustration*, qu'on lira dans plusieurs contributions, est grevé de polysémie, et son association avec le terme *citation* peut aboutir à un tout autre champ de recherches : ainsi quand la citation antique n'a plus fonction à illustrer mais est elle-même l'objet de l'illustration plastique, dans la peinture de l'âge classique (H. Casanova) ou dans l'iconographie antique (C. Cousin).

L'étude des citations antiques mène assez naturellement à l'évocation de sources (F. Arnoux-Le Bras, I. Cogitore, B. Colombat, M. Furno, B. Gain, L. Gosserez…) et, plus techniquement, à l'intertextualité (interdiscursivité) et à ses subtiles subdivisions (J. Alaux, M. Claisse, L. Gosserez…). Évidemment, ce peut être soi-même que l'on cite, et l'on est alors dans l'auto-citation (H. Casanova, M. Claisse), qui peut être à des fins de rétro-discours et de rectification (F. Létoublon).

La mention, quant à elle, lorsqu'elle est utilisée dans un sens technique de la linguistique, conduit à l'autonymie (M. Claisse, C. Nicolas), au métatexte (B. Colombat), au métadiscours (M. Claisse).

Le terme connexe probablement le plus souvent utilisé (et le moins clair) est celui d'*allusion* qui, comme *citation* et *mention*, est, dans les pages qui / (p. 10) suivent, tantôt défini, universellement ou *ad hoc*, tantôt considéré comme suffisamment clair. Cela donne lieu à des typologies qui ne se recoupent pas.

Voici un échantillon de définitions qui donneront un aperçu du problème théorique que les deux notions proposées comme fil rouge ont posé aux auteurs (les mises en caractères gras sont nôtres) :

> <Tacite> pratique ce qu'il me semble possible de définir comme une **mention**, dans la mesure où il rapporte des éléments, le nom du *relator*, ou encore la teneur de la décision, mais n'utilise pas le contenu même des mesures qu'il envisage (…). S'il faut dans les *Annales* définir une pratique proche de **l'allusion**, on peut s'appuyer sur des indices concrets : en effet, les *relationes* ou les *sententiae* **citées**, ainsi que les décisions **mentionnées** ont toutes la forme de proposition principales, que le verbe soit *referre* ou *decernere*. En revanche, on trouve quelques passages dans lesquels Tacite signale l'existence de SC au moyen d'un complément à l'ablatif, ou par une concessive. Ce sont les moments où l'historien fait **allusion** à une décision prise par le sénat, sans vouloir la mettre au premier plan (I. Cogitore) ;
>
> Apparaît en revanche l'esquisse d'une classification entre **allusion, mention** et **narration**, reposant à la fois sur le critère du développement de **l'exemple** et sur celui de la connaissance par le public de la référence donnée. Nous entendons ainsi par ***mention*** une référence relativement brève et, sans être absolument nominative, suffisamment précise pour que les auditeurs comprennent aussitôt le message, soit parce que les éléments mentionnés sont assez connus pour lui permettre de les contextualiser, soit parce qu'ils sont assez illustratifs en soi. (…) Nous considérons comme **allusion** une référence caractérisée par l'absence d'indications relatives à son auteur et à son contexte d'origine. (…) Les chiffres que nous donnerons concernant les **mentions, narrations, allusions** et leurs répartitions englobent les **citations** redistribuées selon ce second classement (A. Gangloff) ;
>
> Au lieu de parler de **citation**, pour l'époque archaïque, je proposerais la promotion du terme ***allusion***, avec l'arrière-plan théorique proposé par le savant italien Gian Biagio Conte (cf. Conte (1986)). Cela permet alors d'intégrer dans la catégorie étudiée divers passages pour lesquels nous n'avons pas de texte répété à proprement parler, mais seulement l'impression que l'énonciateur et le public comprennent de quoi il s'agit (F. Létoublon) ;
>
> <il y a > deux pôles, celui de **l'allusion** comme activité ponctuelle et réfléchie, celui de **l'intertextualité**, entendue au sens large que prend la relation nécessairement multiple entretenue par tout texte à ceux qui le précèdent (J. Alaux) ;
>
> Presque toute image, **à défaut d'être citation, est mention** (C. Cousin) ;
>
> etc.

Le caractère rétif de la citation, de la mention, de l'allusion à rentrer dans un tiroir terminologique n'empêche pas le surgissement des questions les plus fondamentales. Ainsi C. Cousin récuse le terme de *citation* dans l'imagerie, car l'image qui "cite" un texte est toujours une construction nouvelle. Mais cela n'est-il pas extensible à la citation textuelle, du moins à certains types de / (p. 11) citation textuelle ? Corollairement, toute combinaison, dans un texte, de schémas ou de motifs préexistants relève-t-elle du processus de la citation ?

Comment faire du neuf avec du vieux ? Si la recette n'est pas facile, elle existe bien et, notamment, les auteurs chrétiens font du montage de textes antérieurs une véritable "poétique" dans laquelle " la réminiscence (…), loin de mener à la répétition, est un ressort de la création littéraire " (L. Vianès), dans laquelle " les citations conjuguées contribuent (…) à la création d'une **esthétique nouvelle**. Tout l'art (…) est de faire jouer leurs tonalités mourantes " (L. Gosserez).

Le philologue Jesper Svenbro relate, dans une toute récente publication, Svenbro (2004 a), un fait personnel dans lequel, je crois, tout un chacun sera à même de se reconnaître. Il dit avoir lu en 1975 un article fondamental de Michel Foucault, daté de 1969, sur la mort de l'auteur. Mais ce n'est qu'après la parution de son livre, Svenbro (1988), qu'il s'est aperçu de l'ampleur de sa dette inavouée vis-à-vis de Foucault :

> Je ne garde aucun souvenir d'avoir eu Foucault en tête lorsque je travaillais sur le chapitre en question et je tiens à souligner qu'il n'y avait pas, chez moi, d'aversion à ses idées (qui aurait pu expliquer ce refoulement), puisque, dans d'autres passages du livre, je me réfère à lui pour faire avancer mon argument. En revanche, donc, aucune citation de Foucault dans le chapitre sur l'énonciation dans les inscriptions, où il aurait été bien à sa place. On peut peut-être penser que les idées sur la " disparition " et la " mort " de l'auteur proposées par Foucault en 1969 étaient devenues si courantes qu'elles faisaient déjà partie du paysage et pouvaient être citées et appropriées " sans mention de l'auteur " (Svenbro (2004 a : p. 79).

Cette expérience que chaque chercheur confirmé a vraisemblablement déjà partagée est très certainement universelle ; les Anciens la partageaient eux aussi. Mais si la prise de conscience de cette appropriation dont parle J. Svenbro est déjà malaisée à réaliser à l'échelle individuelle d'une vie d'homme, combien plus difficile à entrevoir doit être le mécanisme du passage au domaine public à l'échelle non plus de l'individu mais d'une société, non plus d'une société contemporaine mais d'une société antique, non plus d'un article répertorié et reproduit fidèlement, mais d'une formule, d'un vers, d'un texte dont l'original (hors épigraphie) est toujours perdu et dont il n'existe souvent aucune copie jusqu'à nous parvenue !

Ajoutons que la notion de droit d'auteur a singulièrement évolué de l'Antiquité à notre époque ainsi que le mode de transmission des textes et leur réception, beaucoup plus mémorielle alors qu'aujourd'hui (plusieurs articles ci-après en témoignent). Car " formés dès l'enfance à la mémorisation de grandes quantités de textes, les Anciens étaient certainement capables de saisir / (p. 12) sur le vif un très grand nombre de citations littérales. Cette compétence particulière nous autorise à admettre, dans les textes antiques, l'existence de nombreuses citations que nous ne percevons plus comme telles " (L. Gosserez).

C'est bien cette situation qui fait du phénomène de la citation antique une sorte de nébuleuse et qui autorise à penser que les actes qu'on va lire ne recoupent pas ceux de Darbo-Peschanski (2004) ni ne clôturent définitivement la question.

Les communications de ce recueil sont réparties en six parties. À tout seigneur, tout honneur, c'est sur le premier texte de la littérature occidentale que s'ouvriront ces réflexions. En effet, dans la première partie, intitulée " Homère, Homère, toujours recommencé ", Françoise Létoublon s'intéresse au mécanisme de la formule : l'esthétique de la répétition formulaire l'amène à comparer les discours de messagers, reproduisant fidèlement les messages pour lesquels ils ont été mandatés, et les paroles d'un personnage répétées par un autre personnage. Se pose alors la question éventuelle de l'information du premier : ainsi Télémaque répétant presque au mot près des paroles d'Hector dont il n'a forcément pas été le témoin direct. Auto-citation d'Homère ?

Jean Alaux observe ensuite les usages d'Homère chez Eschyle, Sophocle et Euripide ; Homère est, selon sa formule, l'idiome commun des Tragiques. L'art des Tragiques consiste, entre autres choses, à faire sonner cette langue (ho)mère si familière de façon à ce que l'oreille perçoive derrière l'écho une sensation nouvelle.

C'est le formulaire homérique, mais cette fois tel qu'il est filtré par le Virgile de l'*Énéide*, que Christelle Laizé étudie ensuite. L'enquête montre que les vers formulaires de Virgile, à des moments clés du récit, sont un élément déterminant de structuration de la narration.

La deuxième partie, " Fonctions idéologiques du texte cité ", rassemble trois articles. Gérard Salamon, évoquant les citations philosophiques que Cicéron fait au troisième livre des *Tusculanes*, fait remarquer que plus le texte cité est littéral, plus il est polémique : cela est particulièrement vrai à l'égard des citations épicuriennes.

Isabelle Cogitore observe les fines nuances avec lesquelles Tacite, dans les *Annales*, insère directement ou indirectement, et avec tous les degrés qui mènent de la littéralité à la simple allusion, les textes pourtant très contraignants sur le plan formel que sont les sénatus-consultes. C'est peut-être dans cette manière diverse de traiter avec des sources homogènes que l'impartialité programmatique de l'historien est un peu mise à mal. / (p. 13)

Anne Gangloff s'interroge ensuite sur la valeur des manipulations opérées sur les textes poétiques chez Dion Chrysostome et sur le statut de ces textes dans le discours sophistique. Elle note que les citations des poètes y ont à l'évidence un rôle ornemental et qu'elles offrent un stock de sentences frappantes, à même de renforcer la preuve.

La troisième partie, " Formes et matériaux ", compte trois articles. Christian Nicolas s'intéresse au phénomène linguistique de la mention et à la question précise de ses frontières. Il envisage quelques cas ambigus.

Muriel Claisse aborde la question du métadiscours dans la première *Catilinaire* : discours citationnel, autonymie, connotation autonymique, ces processus énonciatifs permettent une étude de la poétique des manières de dire de l'orateur.

Bernard Colombat décrit comment Gesner, au milieu du seizième siècle, invente la pratique de l'Atlas linguistique ; l'obligation de citer des sources, de démarquer la citation *stricto sensu* de son métatexte, de mentionner des termes de langues étrangères induit l'auteur et son éditeur à systématiser des usages typographiques pour faciliter l'accès du lecteur à ce texte qui se présente comme un index global.

La quatrième partie, " Usages chrétiens de la citation ", montre à quel point l'importance quantitative que prend la pratique de la citation participe d'une véritable esthétique de la littérature chrétienne. Elle s'ouvre sur l'étude générale que Benoît Gain consacre au phénomène de la citation groupée ; elle se continue avec trois études spécifiques, consacrées chacune à un auteur.

Laurence Vianès rassemble et analyse les renvois épars qu'Origène fait à un passage précis d'Ezéchiel, qu'il associe à d'autres passages tirés du livre saint ou de ses exégètes. Elle montre comment ces passages d'un texte à l'autre, par superposition d'images, donnent cohérence et vie à la pensée d'Origène.

Laurence Gosserez observe le fonctionnement et le rôle des citations païennes dans les préfaces de Prudence, véritable genre polyphonique.

Enfin Bruno Bureau montre comment le commentaire très méthodique que Cassiodore apporte aux psaumes, ce travail sur la matière vive qu'est le mot, se fait, par l'importation dans le commentaire de citations hétérogènes, somme encyclopédique des savoirs qui fondent la culture nouvelle des chrétiens.

La partie suivante, " Citations plastiques ", évoque la citation que les arts plastiques font du texte antique. Catherine Cousin montre, dans une synthèse d'un genre inédit, comment de vrais ou de faux textes mais aussi des représentations figurées sont mis en images par les artistes antiques : groupe statuaire peint sur un vase, vers d'Homère cité et illustré, etc., autant d'illustrations qui prennent souvent une valeur idéologique. Hélène Casanova, / (p. 14) quant à elle, analyse la rêverie de certains peintres de l'âge classique, lecteurs de la fable d'Adonis dans les *Métamorphoses* d'Ovide.

Enfin la dernière partie, " Souvenirs, ou l'Antique en kit ", évoque les réminiscences classqiues de deux écrivains de la Renaissance. Florence Arnoux-Le Bras montre comment des citations à des auteurs antiques peuvent devenir, chez D'Estrebay, un outil pédagogique qui maintient un lien direct avec l'Antiquité ; Martine Furno propose une édition-traduction d'un court texte de Gesner, consacré à l'éloge de la montagne. De nombreuses références à des textes antiques y sont repérables encore qu'elles ne soient pas marquées avec ostentation par l'humaniste : c'est tout simplement, si l'on peut dire, un témoignage de l'ancrage de

l'Antiquité dans le monde moderne, une réappropriation et une réapplication de la sagesse d'antan aux usages contemporains.

Le recueil se clôt sur un index des noms propres (modernes) et sur la bibliographie générale, synthèse des bibliographies spécifiques des dix-sept articles qui le composent.

Bibliographie utilisée dans cet article :

Biville, Frédérique (1999) : (éd.) *Proverbes et sentences dans le monde romain*, Lyon, Publications du CEROR, nouvelle série, 19, Université de Lyon III.

Calame, Claude & Chartier, Roger (2004) : [éd.] *Identités d'auteur dans l'Antiquité et la tradition européenne*, Grenoble, coll. Horos, Jérôme Millon.

Compagnon, Antoine (1979) : *La seconde main ou le travail de la citation*, Paris, Seuil.

Conte, Gian Biagio (1986) : *The Rhetoric of Imitation. Genre and Poetic Memory in Virgil and Other Latin Poets*, ed. with a foreword by Charles Segal, Ithaca, Cornell University Press.

Darbo-Peschanski, Catherine (2004) : (éd.) *Citation dans l'Antiquité (La)*, actes du colloque du PARSA (Lyon, 6-8 novembre 2002), Grenoble, coll. Horos, Jérôme Millon.

Svenbro, Jesper (1988) : *Phrasikleia. Anthropologie de la lecture en Grèce ancienne*, Paris, La Découverte.

— (2004) : " La naissance de l'auteur dans une inscription grecque (*Anthologie palatine*, 6, 197) ", in Calame & Chartier (2004), p. 77-87.

Table des matières

Présentation du recueil en forme de synthèse ---- 7
Christian Nicolas

HOMÈRE, HOMÈRE, TOUJOURS RECOMMENCÉ ---- 15

Citations et formules chez Homère ---- 17
Françoise Létoublon

Usages tragiques d'Homère ---- 33
Jean Alaux

Le formulaire homérique dans *L'Énéide* de Virgile : entre citation, allusion et réécriture ---- 51
Christelle Laizé

FONCTIONS IDÉOLOGIQUES DU TEXTE CITÉ ---- 67

Les citations des philosophes dans le livre III des *Tusculanes* : forme et sens ---- 69
Gérard Salamon

Les sénatus-consultes dans les *Annales* de Tacite ---- 81
Isabelle Cogitore

Mentions et citations de poètes chez Dion Chrysostome : manipulation et statut de la parole mythico-poétique dans le discours sophistique ---- 101
Anne Gangloff

FORMES ET MATÉRIAUX ---- 123

Les contours linguistiques flous de la mention ---- 125
Christian Nicolas

L'inscription du discours citationnel et métadiscursif dans l'*epos* cicéronien : l'exemple de la première *Catilinaire* ---- 147
Muriel Claisse

Citation des sources, citation des langues dans le *Mithridate* de Conrad Gesner ---- 161
Bernard Colombat

USAGES CHRÉTIENS DE LA CITATION ---- 177

Citations isolées et citations groupées dans la littérature chrétienne des premiers siècles ---- 179
Benoît Gain

Des ossements dispersés au corps de l'Église : Ézéchiel 37, 1-14 dans un groupement de citations chez Origène ---- 191
Laurence Vianès

Citations païennes dans les paraphrases bibliques préfacielles de Prudence ---- 209
Laurence Gosserez

Texte composé, texte composite : le mécanisme de la citation et sa fonction dans quelques commentaires des Psaumes de Cassiodore ---- 225
Bruno Bureau

CITATIONS PLASTIQUES ---- 263

Mention et citation dans l'imagerie antique ---- 265
Catherine Cousin

De la citation à l'illustration : la fable d'Adonis, d'Ovide aux peintres modernes ---- 279
Hélène Casanova-Robin

SOUVENIRS, OU L'ANTIQUE EN KIT 299

Utilisation des citations-exemples reprises à Cicéron et à Quintilien dans le livre I du *De electione et oratoria collocatione verborum* de Jacques-Louis d'Estrebay (1481 - ca. 1550) 301
Florence Arnoux-Le Bras

Un savant suisse et ses montagnes : spontanéité et écriture livresque dans l'*Epistola de montium admiratione* de Conrad Gesner 319
Martine Furno

Bibliographie générale 339
Christian Nicolas

Index des noms modernes cités 361